



NOTE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE LA COMMUNE DE PUYDANIEL

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 031-213104425-20260309-2_1_2026-DE



Cadre général

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Ce compte retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structure le CFU de la commune.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 de la commune de Puydaniel qui a été présentée au Conseil Municipal au cours de sa séance du 9 Mars 2026.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrents des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location salle des fêtes, bennes déchets verts...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 451 174.52 € en 2025.

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment la gestion des bâtiments communaux, les achats de matières premières et fournitures diverses, les charges du personnel, les participations aux écoles, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts.

Les dépenses de fonctionnement ont représenté 483 501.35 € en 2025.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Libellé	Définition	CFU 2025	Libellé	Définition	CFU 2025
Charges à caractères général (Chapitre 011)	Dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité	118 640.37 €	Atténuation de charges (Chapitre 013)	Remboursement sur maladie personnel	35 101.68 €
Charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012)	Dépenses de personnel	155 503.34 €	Produits services, domaines, ventes diverses (Chapitre 70)	Vente concession cimetière, redevance occupation des sols ENEDIS, TELECOM,	1 307.56 €
			Impôts et taxes (Chapitre 73)	Dotations communautaires et département	44 010.37 €
Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)	Subventions aux associations, indemnités des élus, participation aux écoles, PETR (autorisations d'urbanisme) et participations/emprunt au SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne)	195 758.44 €	Fiscalités locales (Chapitre 731)	Impôts directs locaux et taxes pylônes	242 566.00 €
Charges financières (Chapitre 66)	Intérêts sur les emprunts communaux	13 599.20 €	Dotations et participations (Chapitre 74)	Dotations de l'Etat (DGF.) FCTVA de fonctionnement	113 055.02 €
			Autres produits de gestion courante (Chapitre 75)	Location salle des fêtes Dons sinistre cimetière	15 117.49 €
			Produits financiers (Chapitre 76)		16.40 €
	Dépenses réelles	483 501.35 €		Dépenses réelles	451.174.52 €
	TOTAL GENERAL	483 501.35 €		TOTAL GENERAL	451 174.52 €

L'année 2025 a généré un déficit de fonctionnement de 32 326.83 €

La section d'investissement

L'investissement regroupe :

- En dépenses, toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers matériels, biens immobiliers, études et travaux, remboursement du capital des emprunts.

Les dépenses d'investissement ont représenté 51 992.44 € en 2025.

- En recettes, les recettes d'équipement (subventions d'investissement, amendes de polices, taxe d'aménagement, emprunt.) et les recettes financières (fonds de compensation de la TVA, fonds propres, produit de cession des biens communaux)

Les recettes d'investissement ont représenté 300 842.09 € en 2025.

Les dépenses et recettes de la section d'investissement :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Libellé	Définition	CFU 2025	Libellé	Définition	CFU 2025
Emprunts et dettes assimilés (Chapitre 16)	Capital des emprunts communaux	12 800.00 €	Dotations, fonds divers et réserves (Chapitre 10)	FCTVA, Taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement (1068)	213 146.80 €
Immobilisations corporelles (Chapitre 20)	Frais études, recherche et développement	484.58 €			
Immobilisations corporelles (Chapitre 21)	Travaux communaux réalisés année N	25 056.73 €	Subventions d'investissement (reçues) (Chapitre 13)	Subventions suite travaux communaux	87 695.29 €
Immobilisations en cours (Chapitre 23)	Travaux communaux Année N+	13 651.13 €			
Dépenses réelles		51 992.44 €	Dépenses réelles		300 842.09 €
TOTAL GENERAL		51 992.44 €	TOTAL GENERAL		300 842.09 €

L'année 2025 a généré un excédent d'investissement de 248 849.65 € cumulé au déficit reporté de 2024 de 70 609.38 €, soit un résultat d'investissement excédentaire de 178 240.27 € au 31/12/2025.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 sont les suivantes :

Libellé	Total
Lancement révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)	484.58 €
Achat d'une tyrolienne pour l'aire de jeux	5 438.94 €
Changement climatisation salle des fêtes	9 760 €
Achat d'un écran numérique	3 600 €
Remplacement de l'ordinateur du secrétariat	1 217.79 €
Changement four à la salle des fêtes	5 040.00 €
Nouvelle mairie	13 651.13 €

Les subventions d'investissement perçues :

Subvention aire de jeux par la CAF	6 400.00 €
Subvention aire de jeux de la Région	7 000.00 €
Solde subvention nouvelle mairie par Département	52 208.00 €
Acompte 4 Pool-Routier 2022-2024	4 336.06 €
Subvention Panneau lumineux	2 785.00 €
Solde Pool-Routier 2022-2024	5 526.23 €
Solde mise en sécurité cimetière	1 040.00 €

La dette :

L'encours de dette est de 300 800.00 € au 31/12/2025 contre 310 400.00 € au 31/12/2024.

Les états financiers, alimentés par le comptable, permettent de donner une vision du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la clôture de l'exercice.

Ils sont constitués :

- Du bilan ; il récapitule l'ensemble des éléments d'actif et de passif de l'entité.
- Du compte de résultat : il récapitule l'ensemble des produits et des charges de l'exercice de manière à faire apparaître le résultat comptable de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 031-213104425-20260309-2_1_2026-DE

